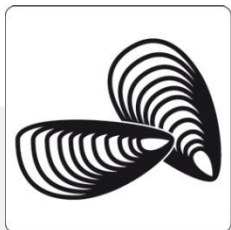


Pendant les fêtes,
du 24 décembre au 6 janvier

**Trions les
coquilles,
elles se
recyclent !**



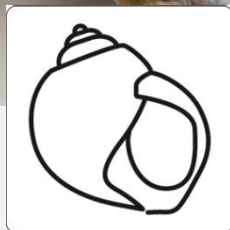
Moules



Huîtres



Coquilles St Jacques



Bulots, bigorneaux...

Les interdits

- Rince-doigts, citrons,
- Serviettes en papier,
- Carapaces de crabes,
- Têtes de langoustines,
- Crevettes et autres crustacés,
- Restes de mollusques,
- Emballages et autres déchets.

Les points de collecte :

- la déchèterie de Criquetot l'Esneval pendant la période des fêtes,
 - les 26 décembre et 2 janvier sur le marché de Gonneville et à l'atelier municipal de Heuqueville au pied de la cabane à cartons,
 - les 27 décembre et 3 janvier sur le marché d'Etretat suivi d'un ramassage hippomobile pour les professionnels de la restauration.